

CHARTE DE LA SOBRIETE ENERGETIQUE



LabSoft



Nos engagements en termes de sobriété énergétique

Consommation énergétique responsable et maîtrisée

Plan de mobilité

Ecogestes pour tous

Formation Numérique Responsable

❖ UNE CONSOMMATION RESPONSABLE ET MAITRISEE

LabSoft s'engage à suivre de façon mensuelle sa consommation d'électricité et à mettre en œuvre des moyens pour la minimiser.

Un suivi à minima mensuel est mis en place afin de surveiller la consommation d'électricité au sein des locaux.

Des mesures globales ont été mises en place :

- gestion contrôlée du chauffage et de la climatisation des bureaux
- mise en veille automatique en fin de journée des écrans, et machines à café
- mise en place de détecteurs de présence pour l'éclairage avec extinction automatique
- limitation de la consommation d'électricité dormante (ordinateur en veille,...)
- utilisation de navigateurs écoresponsables
- privilégier les stockages verts et minimiser la charge de données stockées (favoriser le stoppage local par exemple)

Des contrôles réguliers de bonnes pratiques au sein des bureaux : lumières, chauffage, écrans éteints le midi et le soir.

❖ DES COLLABORATEURS FORMES AU NUMERIQUE RESPONSABLE

Tous les collaborateurs sont sensibilisés au Numérique Responsable et ont suivi (ou vont suivre) une formation sur le sujet afin d'être conscient des enjeux, de l'empreinte du numérique et d'adopter les bons gestes et les bonnes pratiques dans leur quotidien professionnel.

❖ UN PLAN DE MOBILITE

LabSoft s'engage à permettre à ses salariés de faire évoluer leurs moyens de transport vers des moyens plus respectueux de l'environnement et moins énergivores.

Labsoft communique et encourage ses collaborateurs à utiliser des modes de transports collectifs plus écologiques et moins consommateurs de carburants. Un plan de mobilité a été mis en place avec des analyses pour prise de conscience de tous et des aides allouées pour inciter aux mobilités douces.

❖ DES ECOGESTES POUR TOUS

LabSoft s'engage à sensibiliser et communiquer auprès de chacun de ses collaborateurs sur les bonnes pratiques et éco-gestes à mettre en place au quotidien sur son lieu de travail.

L'efficacité de ces mesures passent par une action collective et bienveillante qui engage chaque collaborateur, au quotidien au sein de nos locaux comme pour tout travail à distance.

Nous avons dressé une liste, non exhaustive, de gestes simples et à appliquer dès que possible :

- Eteindre les PC en partant le soir
- Limiter les emails, éviter les emails inutiles
- Effacer ses emails inutiles de façon hebdomadaire
- Eteindre lumières et chauffages tous les soirs en partant
- Limiter la luminosité des salles (à l'aide des variateurs mis en place)
- Modérer la vidéo lors des visioconférences avec des interlocuteurs réguliers
- Eteindre les lumières des bureaux pendant la pause déjeuner et lorsque le bureau est vide (lors des réunions)
- Passer la température de la salle serveur de 18°C à 22°C (aller au maximum acceptable sans dépasser 24°C)
- Eteindre les écrans des salles à chaque fin de réunion
- Lancer le lave-vaisselle entre 14h et 18h (heures creuses)
- Rester vigilant à maintenir une température conforme aux préconisations de l'ADEME, soit 19°C en hiver et 26°C en été
- Ne pas laisser l'ordinateur branché sur secteur toute la journée et utiliser la batterie
- Utiliser le second écran que si nécessaire
- Eteindre les machines à café le soir
- Vérifier que les fenêtres sont fermées avant d'allumer le chauffage ou la climatisation et plus globalement **moins consommer**.

